ses deux mêmes provinces chinoises, soit à la France seule, à la Grande-Bretagne, seront autant qu'il dépend d'eux étendus et rendus sûrs, et ils s'engagent à user à cet effet de leur influence et de leurs bons offices auprès du gouvernement chinois.

V. Les deux gouvernements conviennent de nommer des commissaires délégués par chacun d'eux et qui seront chargés de mesurer de commun accord, après examen du titre invoqué de part et d'autre, la délimitation la plus équitable entre les possessions françaises et anglaises dans la région située à l'ouest du Sao-Nieger.

VI. — Conformément aux stipulations de l'article XI, de la convention générale conclue entre la Grande-Bretagne et la Régence de Tunis le 19 juillet 1875, qui prévoit une révision de ce traité « afin que les deux parties contractantes puissent avoir occasion de traiter ultérieurement de la conversion des arrangements qui puissent rendre encore davantage à améliorer leurs relations mutuelles et à développer les intérêts de leurs nations respectives », les deux gouvernements conviennent d'ouvrir immédiatement des négociations en vue de remplacer la dite convention générale par une convention nouvelle reproduisant aux intentions annoncées dans l'article qui vient d'être cité.

ALPHONSE DE COURCEL.
SALISBURY.

Les « Cent Quatre »

Paris, 21 janvier. — M. Andrieux, ancien préfet de police, a accepté de défendre la *France*, dans le procès intenté à ce journal par les nationalités mises en cause dans la fameuse liste des « Cent Quatre ».

Une sœur décorée

Reims, 24 janvier. — Ce matin à 11 heures, dans la grande cour de l'Hôtel-Dieu, en présence du maire de la commission des hospices, des médecins, des étudiants, des médecins-majors et des infirmiers, devant un bataillon du 132e infanterie avec musique et drapeau et un détachement de cuirassiers, le général Duhesme a remis la croix de la Légion d'honneur à la sœur St-Rémy, en récompense de 44 années de service dans les hôpitaux.

L'affaire LEBAUDY

La journée au palais

Paris, 21 janvier. — M. Meyer, juge d'instruction a travaillé ce matin au dépouillement et à l'examen de tous ses dossiers. Il s'est absenté pendant un temps assez long ; et on croit que les bruits qui circulent, M. Meyer se serait rendu auprès d'un haut personnage, pour demander quelques renseignements sur M. de Cesti.

Le jouteur a été rentré calme. Dans l'après-midi, MM. de Boissandré et Raphaël Viace ont été entendus par le juge. Pendant que M. de Boissandré était dans le cabinet de M. Meyer, où il est resté près de deux heures, M. Xau a été introduit. L'entrevue a duré assez longtemps.

M. Xau a été également entendu par le juge. Des bruits de mise en liberté provisoire ont circulé. De bonne source, nous pouvons affirmer qu'ils sont tout au moins prématurés.

Une grande partie des interrogatoires d'aujourd'hui ont roulé sur Chiarisolo. A 6 heures et demie, M. Meyer quittait son cabinet.

Rosenthal à Nuremberg

Le *Frankischer Kurier* (Courrier de Franconie), paraissant à Nuremberg, donne les détails suivants sur l'origine et la jeunesse de Saint-Cère.

Le père du rédacteur du *Figaro* était né à Hutenbach, petit village des environs de Nuremberg. Il quitta son village à treize ans, et se fixa un peu plus tard à Paris, où il fit une fortune assez considérable. Son mariage avec une demoiselle Bauer, sœur de l'abbé Bauer, chapelain des Tuileries, lui procura de relations jusqu'à la cour impériale. La chute de l'empire le ruina presque complètement, et il rentra à Nuremberg.

Il y a seize ans environ qu'Armand Rosenthal (Jacques Saint-Cère) apparut ici. Il profita de son titre et de son allure de « gommeux parisien » pour éblouir les jeunes Nurembergeois, se fit ouvrir crédit par de nombreux fournisseurs et emprunta de l'argent à quelques naïfs.

Il fut à cette occasion le héros d'une histoire amusante. Il avait annoncé un jour une excursion avec un ami dans les montagnes bavaroises. Un tailleur, auquel il devait plusieurs costumes faits « à l'œil » eut vent de la chose. Au moment où Rosenthal, après avoir pris son billet, allait faire enregistrer ses bagages, un huissier envoyé par le tailleur, saisissait l'ami, pour éviter le scandale, l'exécution et payait la note. Mais Rosenthal ne reparut pas à Nuremberg. Il n'y revint qu'il y a quelques semaines, avec sa femme, pour enterrer son père.

Officier disparu

Commercy, 21 janvier. — Le capitaine d'artillerie Pelitgand, détaché au bureau de Commercy, a disparu depuis les premiers jours de janvier.

Le commissaire de police a fait, ce matin, une perquisition à son domicile, en présence de M. le commandant Charbon.

HORRIBLE PARRICIDE

Dieppe, 21 janvier. — Un crime épouvantable vient d'être commis au Bois-Hollin, près de Longueville, aux environs de Dieppe.

Un nommé Halle, journalier, âgé de 22 ans, a étranglé cette après-midi sa mère, à la suite d'une discussion futile.

Le meurtrier, arrêté aussitôt, a fait des aveux complets.

Halle, qui a déjà été condamné deux fois pour coups par le tribunal de Dieppe, était sous le coup de poursuites pour blessures graves sur un nommé Anquetin, dimanche dernier.

FOLIE D'IDYLLE

Mme veuve Monin tenait, rue de Vaugirard, une boutique de lingerie. Au mois de juillet dernier, elle fut obligée de faire un voyage d'affaires en province, et elle eut l'imprudence de confier la direction de la maison à sa fille Jeanne.

Jeanne comptait à peine dix-sept ans ; elle était jolie, et elle avait la dangereuse candeur d'âgnès. Un jeune homme de dix-huit ans, Henri Hézard, était dessinateur chez un appareilleur à gaz du voisinage. Il devint un client assidu de la boutique, s'éprit d'un violent amour pour la jeune fille et lui fit l'aveu de son amour avec *toute l'ardeur d'un jouvenceau. Faut-il ajouter* que Jeanne ne fit pas une longue résistance ?

Une amie de Mme Monin s'émut du manège de nos deux amoureux. Elle vint trouver Jeanne, *lui fit honte de sa faiblesse* et menaça de tout dénoncer à sa mère.

— Si vous parlez, je sais ce que j'aurai à faire, lui répondit la jeune fille. J'irai me jeter à l'eau.

Le 6 juillet, la concierge remarqua que la boutique demeurait fermée. Elle alla prévenir un serrurier. Les deux jeunes gens étaient étendus dans l'arrière boutique, la poitrine trouée de deux balles.

Jeanne était morte : les blessures de son amant étaient sans gravité.

Henri Hézard, dès qu'il eut repris ses sens, raconta la tragique de cette idylle. Jeanne lui avait dit que sa mère allait rentrer qu'elle ne prendrait tout par le voisinage, qu'elle ne consentirait jamais à se prêter à leurs amours et que dans cette extrémité mieux valait mourir.

Il affirma qu'elle avait résolu à lui faire partager son exaltation, qu'il avait acheté un revolver qu'il avait donné la mort à son amie et qu'il ensuite appuyé le revolver sur sa poitrine.

Il comparaissait aujourd'hui devant la cour d'assises.

Le jury a été touché de la jeunesse et de l'accent de sincérité du jeune dessinateur. Le médecin légiste a reconnu que, si la blessure qu'il s'était faite était peu profonde, c'était qu'il avait appliqué trop fortement l'arme contre la poitrine. Me Henri Robert a demandé au jury de se montre pitoyable aux pires folies de l'amour quand il est sincère et désintéressé.

Et le jury a acquitté.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

IMMENSE INCENDIE. — Rive-de-Gier, 21 janvier. — L'atelier de boulinage de MM. Bonnet frères, a été entièrement détruit par un incendie. De nombreux ouvriers se trouvent sans travail. Les pertes dépassent 100.000 fr.

UN MARIN SENSIBLE. — Cannes, 21 janvier. — Un quartier-maître mécanicien affecté par les observations d'un supérieur, a tenté de se suicider en absorbant du chlorate de potasse. On espère sauver le malheureux qui éprouve des souffrances horribles.

Nouvelles étrangères

LES GUERRES COLONIALES

Les Italiens en Afrique

Rome, 21 janvier. — D'après des renseignements officieux, la garnison de Makalle avait pu le 8 janvier s'assurer une provision d'eau pour quinze jour.

Depuis cette époque, la surveillance exercée par les Choanas autour des sources l'a empêchée de renouveler son approvisionnement.

Cette situation fait ressortir les préoccupations car il est toujours douteux que le général Baratieri *puisse compter prompt*ement au secours des assiégés.

Rome, 21 janvier — D'après la *Fanfulla*, on estime dans les cercles militaires, que le général Baratieri a dû envoyer une avant-garde au delà de Maimeghella, avec l'intention d'occuper les hauteurs de Makalle et de canonner les positions des Choans. On comprenait sur la grande supériorité de l'artillerie italienne pour imposer l'ennemi.

L'empereur Guillaume a télégraphié au roi Humbert pour lui exprimer son admiration de la défense héroïque de la garnison de Makalle et pour manifester son désir de conférer au colonel Galiano l'ordre de l'Aigle-Rouge avec l'épée, insigne réservé aux actions de guerre.

Les Espagnols à Cuba

Madrid, 21 janvier. — Des dépêches officielles de la Havane, annoncent que le colonel Fedano a battu le 18 janvier les bandes de Vidal et de Sanchez dans l'Ingenio Nathalio. Le colonel Gaston, dans la province de Matanzas a dispersé les bandes du chef Lacret. Le colonel Aldero a battu à Canase (Matanzas) une troupe d'insurgés montes et leur a pris leur campement.

Les troupes rebelles rétrogadent vers l'Est et se dirigent vers Mélanzas.

Madrid, 21 janvier. — Le maréchal Campos a quitté la Havane à bord du transatlantique *Alphonse XII*.

Les troupes ont rendu les honneurs ; la foule a salué chaleureusement le maréchal a son passage.

Les autorités, les commissions, les corporations, les partis autonomiste et libéral-unitariste, s'étaient réunis sur le quai et ont poussé des cris de « Vive Campos ! Vive Espagne ! »

Une dépêche de la Havane à l'*Imparcial* annonce qu'une rencontre a eu lieu entre une colonne de Molina et 1.500 rebelles. Les insurgés ont été battus, abandonnant dix morts et trois prisonniers.

Les Espagnols ont eu un mort et trois blessés.

La guerre au socialisme

Berlin, 21 janvier. — La Ligue socialiste pour le droit de suffrage universel menace en Saxe a être dissoute par la police.

Abolition des peines corporelles

EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 21 janvier. — A l'occasion du couronnement du Czar, un ukase sera rendu abolissant les peines corporelles auxquelles les tribunaux ont le droit de condamner.

LA BELGIQUE

Un scandale

Bruxelles, 21 janvier. — Sous ce titre à sensation : « Scandale inouï », *Rel tantste Nieuws* raconte un fait qui, s'il est exact, ne manquera d'impressionner vivement les Flamands et même de toucher le patriotisme de tous les Belges. Il y a quelques mois, on a entamé la construction d'un pont à proximité de la plane où eut lieu, en 1302, la fameuse bataille des Eperons d'Or.

Les travaux de terrassement mirent au jour, paraît-il, quantité d'ossements et de crânes, restes des glorieux héros flamands. Au lieu de rendre à la terre ces débris sacrés, ou de les inhumer à l'emplacement où l'on comptait ériger un édicule commémoratif pour commémorer la bataille, il paraît qu'on les vendit à un fabricant de noir animal !

UN ANGLAIS IRASCIBLE

Bruxelles, 21 janvier. — Un incident a fort égayé hier le public assistant à la représentation de *Kean*, à l'Alhambra de Bruxelles. La pièce en était arrivée à la fameuse scène dans la salle. Tandis que l'acteur invectivait le prince de Galles, assis dans l'avant-scène, un spectateur des fauteuils, fidèle sujet de Sa Majesté britannique, a protesté avec la dernière véhémence. Il a fallu l'intervention de l'inspecteur de salle pour calmer cet amateur trop irascible.

UN CRIME ANCIEN

Mons, 21 janvier — Le parquet de Mons a *repris l'instruction d'une ancienne affaire ; il* s'agit de la disparition d'un individu ayant habité Montignies-sur-Roc, village situé à la frontière, près de Quiévrain, le nommé Nicolas Dubois, connu sous le sobriquet de Sot Colas et dont on n'a plus retrouvé de traces depuis six ans. Cet individu, d'après ce qui fut raconté à cette époque, aurait été assassiné un soir de Kermesse, en septembre 1890, à Montignies-sur-Roc et son cadavre aurait été enfoui dans un bois.

Les recherches pratiquées à plusieurs endroits restèrent infructueuses. Aujourd'hui on prétend a nouveau qu'à la suite d'une scène d'orgie dans un cabaret, on aurait fait avaler à Dubois, un mets imbibé de pétrole et qu'il serait décédé à la suite de cette ingestion.

Les magistrats se sont transportés aujourd'hui à Montignies-sur-Roc et ont fait pratiquer des fouilles dans le jardin du cabaret désigné, et dans un terrain attenant, à une bicoque abandonnée, inoccupée depuis 6 ans environ, ainsi que différents interrogatoires qu'on a fait subir à des personnes de la commune.

L'un dernier un procès fut engagé devant le tribunal correctionnel de Mons, procès se rapportant à cette affaire : un habitant de Montignies-sur-Roc après avoir accusé un concitoyen d'avoir été mêlé à la disparition de Dubois, fut condamné à une forte peine et à des dommages-intérêts, pour diffamation. Lorsque le garde-l'évêque, en septembre 1895, fut attaqué et blessé grièvement à coups de couteau, on rattacha cette agression à la disparition du « Sot Colas », en l'attribuant à une vengeance. L'instruction va continuer, et peut-être aujourd'hui les langues se délieront-elles pour éclaircir ce mystère.

Chronique Régionale

Nominations officielles

Arc. — *L'Officiel* publie les tableaux d'avancement pour les années 1895 et 1896.

Infanterie. — Sont proposés pour le grade de colonel : MM. Amiot, lieutenant-colonel au 12e régiment ; Gabriel, lieutenant-colonel au 1er régiment.

Pour le grade de lieutenant-colonel : M. Bolin, chef de bataillon au 145e.

Pour le grade de chef de bataillon : MM. Brun, capitaine au 8e ; Hobreck, capitaine au 53e.

Pour le grade de capitaine : MM. les lieutenants Morris, au 53e ; Millot, au 83e ; Federhut, au 43e ; Hosquelle, au 1er régiment ; Brunet, au 116e ; Blanger, au 53e ; Lambert, au 53e.

Cavalerie. — Pour le grade de capitaine : M. le lieutenant Jalibert, au 1er cuirassiers.

Artillerie. — Pour le grade de colonel : M. Recordy, directeur à Montluçon.

Génie. — Pour le grade de colonel : M. Bonie, directeur à Dunkerque ; de lieutenant-colonel : M. Bonyer, chef du génie à Maubeuge.

Lieutenant proposé et classe pour le grade de capitaine : M. Vallon, du 8e régiment.

Adjoint de 2e classe proposé et classe pour le grade d'adjoint principal de 2e classe, M. Cayron, à Lille.

Médecine. — Pour le grade de médecin principal de 1re classe : M. Sorel, médecin-chef à l'hôpital militaire de Lille (Saint-Sauveur).

Médecins-aides-majors de 1re classe proposés et classés pour le grade de médecin-major de 2e classe : MM. Ed Schœnberg, du 66e régiment d'infanterie, Victorie, du 43e.

Vétérinaires militaires. — M. Lecohier, vétérinaire en 1er au 1er régiment de chasseurs à cheval est proposé et classé pour le grade de vétérinaire principal de 2e classe.

Service d'état-major. — M. Hocq, archiviste de 1re classe à l'état-major du 1er corps d'armée, est proposé et classé pour le grade d'archiviste principal de 2e classe ; M. Jannekeyn, archiviste de 2e classe à l'état-major du 1er corps, est classé pour le grade d'archiviste de 2e classe.

Justices de paix

M. Sauvage, juge de paix à Cysoing, est nommé juge de paix à Cambrin.

M. Bigotte est nommé juge de paix à Cysoing.

Dernier écho de l'inauguration de l'Ecole de Wagnonville

Il est difficile, on le comprendra, de ne pas oublier quelques notabilités parmi les personnes très nombreuses assistant à une fête de l'importance de celle qui a eu lieu dimanche à Douai.

C'est ainsi que nous avons omis de mentionner M. Pennequin, ingénieur, qui a dirigé la construction des bâtiments de l'école d'agriculture de Wagnonville, l'installation des laboratoires et salles de cours. M. Pennequin a été vivement complimenté par le ministre.

Ajoutons que parmi les autres *oubliés* de notre compte-rendu, il y a lieu de mentionner également M. Deprecux, sénateur, qui a assisté dès la première heure, à la brillante fête offerte à l'agriculture par la municipalité de Douai.

Chronique Locale

ROUBAIX

Emprunt de 1893

Demain, aura lieu à onze heures du matin, dans une des salles de la mairie, le second tirage des obligations de l'emprunt contracté en 1893 pour la création d'un second hôpital.

Mort de M. Dubron

M. le docteur Dubron dont nous avons annoncé dernièrement la grave maladie, est décédé hier à 2 heures de l'après-midi.

M. Dubron était célibataire et âgé de 49 ans. Il est né le 11 novembre 1847 à Warlus (Pas-de-Calais). Il exerçait à Roubaix depuis 21 ans.

Les obsèques auront lieu vendredi matin à l'église Saint-Martin d'où son corps sera conduit à la gare pour être transporté à Arras où il sera inhumé.

Un accès de folie

Hier après-midi, Mlle Florine Duponchelle, âgée de 31 ans, demeurant chez sa mère, cabaretière rue du Parc, 6, s'est jetée par la fenêtre du 1er étage sur le sol, dans un accès d'aliénation mentale.

Dans la chute, elle s'est fracturé la jambe gauche. Le docteur Lepers, qui lui a donné les premiers soins l'a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Une grève chez M. Prouvost

Dans la matinée d'hier les 150 tisserands de la fabrique de M. Prouvost, rue de Mouvaux, Mondesse sont mis en grève, réclamant la suppression des amendes.

M. Prouvost n'ayant pas voulu accepter, les ouvriers ont décidé de continuer la grève.

Briseurs de vitres

Lundi vers 4 heures du soir, Henri Bayart, 27 ans, cordonnier, a brisé les vitres de la maison de son père, boulevard de Beaurepaire 198.

Ce dernier a déposé plainte.

— Vers 9 heures du soir, chez Mme Justine Cormance, 23 ans, cabaretière, rue du Hautpont 63, un sieur Georges Vanocke, 35 ans, brisait plusieurs carreaux de la vitrine.

Plainte a été déposée.

Arrestation

Lundi vers 9 heures du soir, la police de sûreté a arrêté rue de Cartigny, un tisserand, Frédéric Richard, 34 ans, inculpé de coups de couteau sur un cabaretier, Henri Dewitte.

Un vol de 450 francs

Un vieux garçon de recettes, Louis Marie, depuis trente ans chez MM. Verley-Becroix, rue du Curoir où il est encore occupé actuellement comme homme de courses, avait été chargé de faire quelques petits recouvrements à Croix. Il son retour, vers onze heures et demie, il prit le car place de Croix et descendit à la Croix-Blanche, pendant le parcours il avait déposé sur la banquette, près de lui, son sac de toile renfermant 445 fr. en pièces de 5 fr.

A sa descente il omit de le prendre et ne s'aperçut de son oubli qu'après le départ du car.

A l'arrivée de celui-ci à Roubaix, le sac avait disparu. Il est présumé que quelques-uns des deux voyageurs qui faisaient route avec lui et qui lui sont totalement inconnus.

Une conférence populaire à l'Institut Turgot

Les conférences populaires prennent de jour en jour une extension de plus en plus grande. Ce soir, mercredi 22 janvier, à 8 h. 1/2, Grenier, directeur de l'Institut Turgot, fera une conférence publique et gratuite dans la salle de l'amphithéâtre de l'Institut qui dirige, rue de Soubise. Il traitera : *La famille et la société antique et aujourd'hui.*

On commencera à huit heures et demie très précises.

Concert de la « Grande Harmonie »

Chaque fête d'hiver on d'été que la Grande Harmonie offre à ses membres honoraires, est un événement artistique auquel les dilettantes s'intéressent au plus haut point. Hier encore notre musique municipale manifestait une fois de plus la renommée musicale qu'elle a su faire de ses concerts bien connus.

En coup d'œil sur l'aspect qu'offrait la vaste salle de l'Hippodrome : partout des tablettes aux couleurs agréables, l'élégance même, se mariant aux habits noirs et aux redingotes, formant pinsel le plus gracieux ensemble. Cette soirée offre un peu l'aspect du *bal-Roubaix* d'y faire étalage des meilleures créations de la mode.

La programme composé avec un soin exquis nous promettait une des plus remarquables soirées de la saison. Le succès acquis a son interprétation a à pas contredit notre attente.

Il n'est point utile de réitérer l'éloge de notre plus large artistique, à la tête de laquelle brillerait le tant sympathique et respecté Victor Delannoy, le regretté maître Clément Brouhin, et qu'avec une science et un dévoûment dignes de ses prédécesseurs dirige aujourd'hui le directeur de notre Conservatoire de musique, M. J. Tocquet.

L'interprétation vraiment magistrale, le bric ritinellant avec lequels la grande harmonie a rendu la fantaisie sur *Alceste-Hasset* du maître contemporain Dubois ont soulevé d'unanimes acclamations.

Tout cet ensemble, on reconnaît qu'une soupleuse activité a été nécessaire à l'exécution aussi parfaite de la brillante composition de *Dubois*.

Mlle Bourgeois que les principales de notre première scène lyrique se sont plu à entendre et louer, possède une des meilleures voix de mezzo-soprano ce nous avoir entendues. Méthode irréprochable, sentiment communicatif, telles sont les primordiales qualités de la cantatrice à laquelle l'Harmonie avait, avec esprit, adressé pour la solennité musicale d'hier.

Au-soir-est-elle fait rappeler en détaillant l'air de la *Reine de Saba*, un *avions* de Delibes et dans le duo d'*Hérodiade*, où, comme partenaire elle avait M. Courtois.

Également de l'Opéra, ce dernier est maître d'une voix de ténor de la plus entière étendue, qu'il manie avec art, il en a fait de nouveaux, maître chanteur et musicien.

A l'air de sacre aclame en disant *Pensée d'Automne*, de Massenet, et le sentimental air de *Si-gurd* ?

M Bertrand, le soliste des Concerts Lamoureux, est assurément une des celebrites instrumentales des soirées parisiennes.

C'est un virtuose qui ne connaît aucun obstacle, il a fait merveille en exécutant la fantaisie sur le *Prophète*, et le *Carnaval de Domerciniau*, et la *Sérénade barbare de Mazas*.

Deux comédies terminaient chaque partie du concert.

Les artistes de l'Odeon, Mlle Syma et M. Depasont fait plus appréciable succès dans la délicate œuvre de Banville, *le Baiser* et dans l'amusante pièce de Valabrègue : *Madame a des breets*.

Tous deux donnés des brillantes qualités de comédiens, de discurs, ont de fêtes : était aimé rendre justice a la verve spirituelle dont était empreints leur jeu et leur dédit.

A Mlle Syma et Mlle Bourgeois, de charmants bouquets ont été remis. Il convient de ne pas oublier *Clémentine* dans *Grande conquête* de M. Meyer. Quoique effacé, il a contribué en tenant le piano en maître au vrai succès de la soirée.

En terminant, nous adressons félicitations à la commission des fêtes de l'Harmonie, qui sait partout où elle met la main y noter le cachet du goût et du beau.

MARC DE LYS.

Association amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot

La commission de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Turgot rappelle à ses membres que des conférences s'adressant particulièrement à eux seront données à l'Institut Turgot par MM. les directeur et les professeurs.

La première de ces conférences aura lieu aujourd'hui mercredi à 8 heures 1/2 du soir. M. C. Gernez, directeur, parlera de « La Famille et la Société ; Autrefois et Aujourd'hui. »

Brasserie Roubaisienne

Boulevard d'Halluin à Roubaix

Tirage d'obligations du 20 janvier 1869

Numéros sortis : 40 46 53 81 103 145 156 168 229 273 291 339 341 351 360 410 452 455 456 463

Remboursables le 23 février 1896.

Bouché de pain

Dans la journée du 21 janvier, l'Œuvre de la Bouche de pain « Fraternité » 625 portions de pain aux grandes personnes et 1300 portions de pain aux enfants.

Dans la salle du réfugé de nuit, 29 lits sur 29 ont été occupés.

Les sociétés qui naissent

Par arrêté préfectoral en date du 15 janvier, la *société de jouvars du cartes dite « Saint-Léa »*, a reçu l'autorisation de se constituer.

Son siège est chez M. Amédée Deschamps, rue de la Lainte, 2.

TOURCOING

A l'Union Dramatique

Les membres de l'Union dramatique se trouvaient tous réunis dans leur local, rue Bonte, sous la présidence d'honneur de M. Louis Grau, conseiller municipal, pour fêter dans un joyeux banquet leur deuxième année d'existence qui vient de se terminer si brillamment avec la représentation des « Rantzau » et de la revue intitulée *Le dire, etait des plus* attrayants, et tous les convives ont fait honneur aux bonnes choses qui leur étaient servies.

Au dessert, M. Van Pachterbecke, président, a porte un toast à M. Louis Grau, président d'honneur pour le remercier de tout ce qu'il fait dans l'intérêt de l'Union dramatique et de son dévouement de tous les instants.

M. Leon Lefebvre, vice-président a ajouté quelques mots aux bonnes paroles de M. Van Pachterbecke.

Jetant un rapide coup d'œil en arrière, il a pris la société à son début et a montre avec une légitime satisfaction, le chemin accompli.

Il a exhorté ses amis à continuer, à persévérer, à rester toujours unis, disciplinés pour que 1896 et les années qui suivront soient pour l'Union dramatique l'occasion de succès toujours croissants.

M. Grau dans une courte allocution a répondu qu'il était fier d'une telle société, qu'il ne faisait que son devoir en le faisant de toutes ses forces, et, qu'à l'avenir comme par le passé, l'Union dramatique trouverait toujours en lui un soutien et un défenseur.

Plusieurs toasts ont été portés : à la commission de l'U. D., aux dames de la société et à la presse.

Un petit concert improvisé et une sauterie très animée, ont clôturé dignement cette fête de famille où la plus franche cordialité n'a cessé de régner, et, dont chacun a emporté un excellent souvenir.

R.

Ville de Mouseron

1er Janvier 1896

OUVERTURE de l'HOTEL BRÉSILIEN

Rue de la Station, 140

Gérant: Emile MONTAGNE

Table d'hôte à midi 1f2.—Chambres pour voyageurs.

MOUVAUX. — *Conseil municipal.* — L'assemblée entre en séance à 6 heures 1f2.

Quatorze membres sont présents et six sont absents.

Le conseil se trouvant en majorité. M. le maire, présidents déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire donne lecture de la circulaire préfectorale relative à l'augmentation du nombre des bourses à accorder aux « veuillards indigents. Le conseil vote la somme de 300 francs et approuve le choix des six vieillards ci-après, comme bénéficiaires de la création de six nouvelles bourses :

1° Veuve Florin — 2° Dansette Ferdinand — 3° Hérent Severin — 4° Delannoy Henri — 5° Homo Vincent — 6° Cadart Rémy.

Sur la proposition de l'amélioration de la chaussée de la route départementale n° 22 ; vu l'importance de la question, le Conseil renvoie la question à la session de février.

Le Conseil appelé à donner son avis sur la question du traitement fixe à allouer à l'Agent-voyer municipal, vote à ce sujet le traitement minimum de cent francs.

Enfin, reconnaissant l'utilité et la nécessité des travaux exécutés aux aqueducs en 1895, le Conseil vote la somme de 101 fr. 64 pour complément de la dépense.

La séance est levée à sept heures quinze minutes.

Résultat de la Conférence. — La conférence faite par M. Rongier à l'école des garçons, avait attire une centaine d'auditeurs comprenant la majorité des membres du Conseil et honoraires de la Société amicale des anciens Elèves.

Le conférencier a parlé de l'industrie et du travail chez les Gaulois, puis sous la conquête romaine et ensuite sous les Francs.

Il est ensuite appliqué à montrer la formation des corporations sous la Féodalité, leurs avantages et leurs inconvénients.

Les corporations avaient été de pouvoir se défendre et d'amener par leur exemple la creation des communes.

Mais leurs inconvénients étaient bien nombreux en ce qu'elles entravaient non seulement la liberté du travail individuel, mais encore celle des corporations entre elles, ce qui voulait dénaturé les à d'interminables procès.

Il termine en montrant que les progrès de nos jours dans l'industrie et le travail sont dus surtout à la liberté du travail donnée aux Français par la décret de la Constituante du 13 février 1791 qui abolit les corporations.

Cette conférence exposée avec goût et méthode, a beaucoup intéressé les auditeurs qui ont fait au ménage leurs applaudissements au conférencier.

LILLE

Société de géographie

Voici les résultats des concours de géographie de l'année 1895 ;

JEUNES GENS. — SECTION SUPÉRIEURE. — *1re série — Géographie militaire.* — Sujet : Les côtes de l'Empire Allemand — Les détroits et les canaux du Danemark — Carte. — 1er prix, M. Paul Pencelet, élève du Lycée de Lille — Accessit, M. Albert Legardez. *2e série primaire supérieure.* — Sujet : Hambourg.

2e SÉRIE. — GÉOGRAPHIE COMMERCIALE. — SÉRIE A. — Employés. — Sujet : Relations commerciales du Brésil avec les différents ports de France. — Nature des marchandises importées et exportées. — Étendre la question au Paraguay et à l'Uruguay.

2e prix, MM. Laplaud Félix de Lille. — 1er accessit, M. L'Echevin Eugène de Roubaix. — 2e accessit Lahousse Jules de Tourcoing.

Série B. — Elèves. — Sujet : Géographie du cour de l'Amazone. De la possibilité d'utiliser ce fleuve pour développer des débouchés on en créer de nouveaux avec toutes les contrées qui constituent ce bassin. Indiquer les productions des pays arrosés par ce fleuve.

1er prix, MM. Dufresnes, Léon, Ecole primaire supérieure d'Hanbourdin — 2e prix, ex aequo, Debetune Georges, école primaire supérieure d'Hanbourdin ; Gentiu Fernand, de Lille — 1er accessit, Dujardin E., école primaire supérieure d'Hanbourdin — 2e accessit, Degand Fernand, id. ; 3e Lesecq Georges id. ; 4e Beugin Emile, id. ; 5e mention, Lamotte Jules, id. ; 2e Wattrelot Pierre, id. ; 3e Joseblier Marc, école primaire supérieure de Fournes.

Enseignement secondaire. — *1re Série.* — *L'Europe centrale.* — Sujet : L'Italie du Nord. — Carte.

1er prix, MM. Boulleuse Paul, Lycée de Tourcoing ; 2e, M. Saintive Desiré, id. — Accessit, M. Dufin Maurice, id.

2e Série. — *L'Asie, l'Afrique, l'Océan.* — Sujet, L'Indo-Chine française. — Carte — 1er prix, M. Buisine Edouard, éducation particulière — 2e, M. Delvas René, lycée de Tourcoing — 1er accessit, M. Gaillard Georges, id. — 2e, Floria Georges, id. — 3e, Oudar Henri, id.

Enseignement primaire supérieur. — *1re Série — Géographie physique et économique de l'Europe centrale.* — *Géographie physique, politique et économique de l'Europe.* — Sujet : L'Empire Austro Hongrois considéré aux trois

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*. 17

LE SECRET DE LA DUCHESSE

par

Henri GERMAIN

Le jeune homme tournait alors la tête avec un tout sourire mélancolique, et Renée, dans l'adorable candeur de son cœur, lui donnait, pour un baiser, sa main blanche et nerveuse, et Pierre sentait vibrer son âme innocente et radieuse de vierge.

Et Pierre souriait se sentait consolé par cette caresse, apaisé par ce sourire et sans savoir pourquoi, sans chercher à comprendre, se laissait aller à espérer.

Eh oui ! Renée, comme si elle avait eu en elle quelque source mystérieuse de réconfort, ne paraissait pas envisager l'avenir avec les mêmes effrois.

Dans ses conversations avec le jeune peintre, quand il leur arrivait de soulever ces éventualités, elle avait une façon toute particulière et énigmatique de froncer les sourcils et de mordre ses lèvres en même temps que ses grands yeux bleus se fronçaient sévèrement et, entre leurs longs cils, jetaient une lueur.

Pierre se rappelait bien avoir vu sourire ce regard et cette crispation des lèvres, quand, dans ses promenades à cheval, il lui fallait maîtriser quelque violence soudaine de la bête.

Sous ce front uni et limpide il y avait une volonté.

Renée n'était point de celles qui laissent les autres prétir à leur gré leur propre destinée.

Ce goût de la liberté pouvait même, on le pressentait, aller parfois chez elle jusqu'à la révolte.

Le matin, Pierre, en entrant pour lui donner sa leçon, remarqua qu'elle était tout émue, les yeux brillants, la poitrine haletante.

— Qu'avez-vous, fit-il ?

— Oh ! rien, répondit-elle brusquement, en affectant l'indifférence.

Mais le son de sa voix démentait trop ses paroles.

On y percevait un sourd grondement, l'écho d'une agitation intérieure violente, tumultueuse...

— Il se passe ici quelque chose que vous ne voulez point me dire, reprit Pierre ; si j'insiste, c'est parce que je me crois votre ami, et que vous me paraissez avoir de la peine.

Renée garda le silence.

Puis, au bout d'un moment, relevant ses yeux qu'elle avait tenus baissés jusque-là, et regardant Pierre en face :

— Eh bien ! c'est vrai, j'aime mieux vous le dire, après tout... Je viens d'avoir avec ma mère une *scène grave, très grave*, la première de ma vie, et vous m'en voyez encore toute bouleversée.

„ Il s'agissait... mais... vous devinez, n'est-ce pas ?

Ici Renée, qui ramassait visiblement ses forces pour paraître calme, s'arrêta un moment, les mots expirant sur ses lèvres.

Puis, violemment, se laissant tomber sur un fauteuil, elle étouffa dans son mouchoir le sanglot qui l'étranglait.

Pierre immobile la contemplait alors d'un air sombre.

Il avait raison.

— Oui... j'ai compris... Renée... Oh ! laissez-moi vous appeler ainsi dans ces minutes, solennelles, où mes sentiments demeurent comptés... Vous partez, n'est-ce pas vrai ?

Il lui *parlait la tête penchée*, d'une voix grave à la fois et vibrante, vibrante de tout son être frémissant.

Deux larmes coulaient sur ses joues et descendaient lentement.

Pierre s'était penché encore. Maintenant son souffle faisait frémir les cheveux de la jeune fille envolés sur ses tempes.

En la voyant ainsi, toute sous son regard éperdu et frissonnante, il sentit son cœur bondir comme si lui aussi voulait aux lèvres.

— Renée, fit-il tout bas à l'oreille de la jeune fille... Vous m'aimez, n'est-ce pas ?... Puisque je ne dois plus vous voir... puisque c'est fini... laissez-moi au moins emporter dans mon cœur une parole, une *seule parole de tendresse prononcée par vous.*

Et comme ses yeux, humides et brûlants, plongeaient dans les yeux de la jeune fille.

— Oh oui ! je t'aime... fit-elle dans un bel élan d'amour fou, et violemment, sans savoir elle-même, elle prit dans ses mains la tête du jeune homme, et y mit un baiser.

Elle était subi l'emportement de sa nature indomptée.

A ce moment un bruit se fit entendre à la porte.

— Ma mère nous a vus, fit Renée... nous sommes perdus !

Madame Hogson, en effet, apparut alors sur le seuil.

A l'attitude des deux jeunes gens, elle comprit, et d'ailleurs la physionomie troublée et comme à demi égarée de sa fille eut suffi à la convaincre.

Tous trois se regardèrent, échangèrent dans un coup d'œil un monde de sentiments.

Pierre comprit que ce n'était là ni l'heure, ni le lieu des explications. Il lui fallait devant les deux femmes, il se retira sans avoir prononcé une parole.

Quand il fut parti :

— Renée, fit Mme Hogson d'une voix où frémissait une terrible colère, vous allez rentrer dans votre chambre et tout préparer pour votre départ immédiat... J'ai réfléchi.

Voisée ce soir-même, je n'ai pas à vous dire pourquoi, n'est-ce pas ?

La jeune fille releva les yeux.

Une émotion intense la faisait trembler tout entière.

Elle fit deux pas vers la porte, puis soudain, se retournant brusquement, elle tomba à genoux, et, les mains jointes :

— Ma mère ! ma mère ! cria-t-elle.

Et ce cri était éperdu, presque sauvage, comme ceux que poussent les désespérés.

Mme Hogson tressaillit, remuée jusque dans ses entrailles.

Mais, se reprenant (déjà prête à faiblir !), elle étendit le bras vers la porte, et repoussant la main de Renée qui avait cherché à saisir la sienne, elle attendit que la jeune fille se retirât.

Renée se releva, jeta sur sa mère un regard étrange, fixe, dilaté, puis d'une marche saccadée, et en quelque sorte automatique, elle gagna le seuil.

Arrivée là, elle tomba roide par terre !

**— Renée ! Renée ! mon enfant !... cria alors d'une voix terrible Mme Hogson, le cœur crevé, et se précipitant, affolée, sur la jeune fille, elle